

Si vous n'arrivez pas à lire ce message, [cliquez ici](#).



Lettre n°85 du 20 novembre 2009

OFFRES D'EMPLOI

Gestionnaire Leader H/F - Pays des vallons de Vilaine - Guichen

Poste en CDI - 17h30 hebdomadaire

Missions: Appui à l'accueil et au suivi des porteurs de projet; gestion administrative et financière du programme

Profil: Formation gestion comptable et administrative (bac + 2); rigueur et organisation; sens relationnel; bonne connaissance des programmes et financements européens et de l'environnement des collectivités locales appréciée.

[Consulter la fiche de poste complète](#)

Début prise de fonction : janvier 2010

Contact: Monsieur le Président - Pays des vallons de Vilaine - ZA la lande rose - 12, rue blaise Pascal - BP 88 051 - 35 580 GUICHEN -
ou leader@paysdesvallonsdevilaine.fr

Aide comptable H/F - Hôpital Saint Thomas de Villeneuve - Bain de Bretagne

CDD 6 mois

Profil: BTS/DUT Gestion comptable

Contact: Envoyer CV + lettre motivation au service RH - Hopital Saint Thomas de Villeneuve - BP 32470 - 35470 BAIN de BRETAGNE - Tel: 02 99 43 71 40

2 à 3 agents de collecte H/F - ID'EES INTERIM - pour le site de Guignen

Offre ouverte aux personnes relevant de l'Insertion par l'Activité Economique

Missions : Collecte des ordures ménagères et / ou des déchets tri sélectif; déplacements de containers plastiques

3 jours de formation (théorique et pratique) rémunérés

Compétences : Capacité à travailler en binôme avec 1 chauffeur; travail physique et en extérieur, permis B vivement conseillé ou en projet; maîtrise de l'écriture et de la lecture pour une bonne compréhension des consignes de sécurité

Temps de travail : 35 h hebdomadaires sur 5 jours du lundi au vendredi (samedi exceptionnellement)

Début de la mission : 21 Décembre 2009

Durée : 3 mois renouvelables minimum

Horaires de travail : 5 h - 14h ou 14 h - 20 h ou 17h- 1h

Taux horaire : 8.94 € + primes (déplacements, repas, salissure, etc.)

Contact : Anne-Cécile MARION-ID EES INTERIM - 48, Rue de Redon-35000 RENNES - 02 23 40 17 55 pour prendre R.V.

** Cette offre est diffusée au Pôle Emploi. Les personnes recrutées sur ce poste d'insertion vont faire l'objet d'un agrément. Pour tout renseignement pour l'obtention de l'agrément vous pouvez contacter l'équipe I.A.E. du Pôle Emploi Rennes Sud au 02 99 86 78 50 (Téléphone réservé aux prescripteurs)*

Responsable administratif du personnel et de la paie H/F - Ille et Vilaine

Pour un site industriel de 750 personnes appartenant à un important équipementier automobile

Mission: Rattaché au service des Ressources Humaines, vous êtes en charge du développement des outils de paie; vous êtes garant du process de gestion des temps de paie jusqu'aux déclarations sociales; vous gérez l'accueil des nouveaux arrivants ainsi que les documents administratifs (données du personnel, dossiers de mutuelles, calculs des participations et intéressements, etc....) et répondez à leurs questions; vous êtes en charge des veilles juridiques et animez des groupes de travail dans votre domaine d'intervention. Statut cadre, rémunération négociable en fonction de l'expérience.

Profil: De formation BAC+3 ou gestion/RH; expérimenté (5 années en RH administratif sur site industriel).

Maîtrise de l'anglais : Niveau Intermédiaire.

Contact: [Fabrice Hector - 06 11 71 05 23](mailto:Fabrice.Hector@gmail.com) - ou fabrice.hector@gmail.com

Agent Polyvalent H/F - pour le Groupe Giboire

Offre accessible aux travailleurs handicapés

Missions : Intervenir chez les locataires ainsi que sur les différents sites de la société pour des travaux de réparation et de petite maintenance.

Profil : Bricoleur, manuel et sachant prendre des initiatives, vous justifiez d'une première expérience similaire. Réactif, vous disposez d'un excellent relationnel.

Contact : [Envoyer CV et lettre de motivation à Virginie PERRIGAULT - handiact@groupeactual.eu](mailto:handiact@groupeactual.eu)

Développeur H/F - Rennes

Mission: Prendre en charge les développements spécifiques à l'interconnexion de trois systèmes développés sous des technologies différentes.

Sous la responsabilité du chef de projet et intégré dans une équipe de développement, travail sur un environnement DOT.NET et SQL SERVER à partir de dossiers d'analyses rédigés en UML et MERISE.

Compétences exigées : SQL Server et TRANSACT SQL, Visual Studio, DOT.NET, MERISE, UML.

Qualités requises : autonomie, relationnel, capacité d'analyse, structuré.

Contact : [ACTUAL l'agenceemploi - 34, mail François Mitterrand - 35000 RENNES - Tél : 02 23 44 81 61](mailto:ACTUAL.l'agenceemploi@actuel.com)

Réapprovisionneur en atelier de préparation de commandes H/F - Bruz

Pour une entreprise prestataire de services dans le domaine du stockage et de la préparation de commandes type Vente par Correspondance, 150 personnes sur 2 sites, dans le cadre d'une hausse d'activité, contrat à durée déterminée

Missions : réapprovisionner en colis les lignes de préparation de commandes (picking), trier les colis en fin de ligne selon le mode d'expédition et les mettre sur palettes, polyvalence sur ligne ou stockage.

Aptitudes requises : être dynamique, rapide, débrouillard ; avoir une bonne condition physique ; poste avec beaucoup de manutention, être autonome, organisé et avoir le souci du rangement et de la propreté.

Horaires : (variables en fonction des périodes d'activité) en journée en période normale, en décalé ou en équipes en période forte, travail possible le samedi.

Taux horaire brut : 8.95€ au démarrage.

CDD à pourvoir dès Décembre pour 6 mois, avec prolongation possible.

Contact: [Envoyer CV + lettre de motivation à BRETAGNE SERVICES LOGISTIQUES -](mailto:BRETAGNE.SERVICES.LOGISTIQUES@actuel.com)

Claire LE PRIOL - ZA La Massue 35 170 - BRUZ - clepriol@bsl-log.fr

Secrétaire téléphonique H/F - P@SSERELLE Bretagne - Rennes

Missions: Accueil téléphonique; prise de rendez-vous; gestion d'agendas électroniques partagés; prises de messages; frappes de documents

Salaire : S.M.I.C.

Compétences: Capacité d'adaptation; réactivité; bonne élocution

Type de contrat : C.D.D. Insertion à temps partiel (25 h)

Durée du 1er contrat : 4 mois

Date de début : le plus rapidement possible

Profil: Connaissance des outils informatiques (Word, Excel)

Contact: Envoyer C.V. à Marie-Christine LE GLOUANIC par mail à :

passerelle.bretagne@orange.fr ou par courrier : P@SERELLE BRETAGNE - 3 rue de la Donelière - 35000 RENNES (Bus n°2 - Arrêt Donelière) - Tél : 02 23 21 36 00 - Fax : 02 23 20 05 27

* Cette offre est diffusée au Pôle Emploi. Les personnes recrutées sur ce poste d'insertion vont faire l'objet d'un agrément. Pour tout renseignement pour l'obtention de l'agrément vous pouvez contacter l'équipe I.A.E. du Pôle Emploi Rennes Sud au 02 99 86 78 50 (Téléphone réservé aux prescripteurs).

Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Suite aux demandes exprimées lors du Forum de l'emploi, le Pays des vallons de Vilaine et la Meif organisent une réunion d'information sur la Validation des acquis de l'expérience : le **24 novembre prochain de 18h à 19h30** à Guichen (salle polyvalente), avec le Greta Est Bretagne.

Entrée libre.

Discriminations à l'embauche



Juniors, seniors: L'âge ne fait rien à l'affaire, quand on est bon on est bon...

Pour que l'âge ne soit plus un frein à l'embauche, entreprises et demandeurs d'emploi en débattent ensemble. Rejoignez-les!

Mardi 24 novembre de 9h à 12h30 - Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville)

Stats chômage (source: DDTEFP)

Répartition des DEFM de catégorie ABC au 30/09/2009				
Pays des vallons de Vilaine				
Total DEFM	Nombre de	Jeunes de	Seniors de	Anciennete
cat ABC	femmes	moins de 25 ans	50 ans et plus	> 1 an
2432	1262	15	19	724

Du côté du web...



Le site de la MEIF a changé d'aspect. Une nouvelle ergonomie, de nouvelles informations...

Pour faire le lien avec l'emploi: www.meif-bassinrennes.fr

ACTUALITES DU GREF

Actualités locales

Bâtiment : les entreprises dans la tourmente



Hughes Vanel, président de la Fédération française du bâtiment 35, précise que depuis 1 an, 1 400 emplois (hors intérimaires) ont été perdus dans ce secteur, sur le département. Il considère que la crise débute vraiment maintenant pour le secteur puisqu'à l'été 2008, beaucoup d'entreprises avaient un carnet de commandes rempli pour une année. Désormais, les temps sont plus difficiles et la concurrence est accrue. Un guide de bonne conduite concernant les marchés publics a même été rédigé. L'objectif :

rappeler que les prix anormalement bas tuent l'économie locale. La FFB 35 regroupe 1 030 entreprises et 14 000 salariés.

[Télécharger le guide de bonne conduite, sur le site de la FFB 35](#)

Ouest-France, 14/11/09

Réseau Plato : lancement de la 6è promotion



La 6è promotion d'Ille-et-Vilaine du réseau Plato, a démarré le 6 novembre. Elle réunit cette année 160 chefs d'entreprise qui vont partager leurs questions, solutions et perspectives, et travailler en réseau pendant 18 mois. L'objectif du réseau : sortir de l'isolement les chefs d'entreprises de PME et PMI, en leur faisant rencontrer leurs homologues. Chaque promotion bénéficie de l'expérience et de l'expertise de dirigeants de grandes entreprises bretonnes (Ouest-France pour cette année). Porté

notamment par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), ce réseau donne aussi une ouverture européenne aux apprenants.

[En savoir plus sur le réseau Plato, dans une précédente Revue de Presse du GREF Bretagne](#)

CCI Rennes. Tél. 02 99 23 63 84 (vthorree@rennes.cci.fr)

Ouest-France, 07/11/09

Les troubles musculo-squelettiques : un mal breton



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont particulièrement présents dans la région : les 3 300 cas déclarés en Bretagne représentent 10% du total national, alors que la population bretonne salariée ne représente que 5% de la population française au travail. Pourquoi ? Ces lésions affectant principalement les membres supérieurs et la région lombaire, sont dues à des gestes répétitifs très présents dans l'agroalimentaire (40% des TMS), activité prépondérante en Bretagne. Les TMS se retrouvent également

dans les secteurs du bâtiment et de la métallurgie.

Le jeudi 5 novembre, 120 entreprises bretonnes s'étaient réunies à Pontivy afin d'échanger sur les "bonnes pratiques de prévention en entreprise". La société Capitaine Houat a témoigné de son expérience : travail sur les aspects biomécaniques du poste de travail, prise en compte des aspects psychosociaux pour faire face au mal-être engendré... Résultats pour cette entreprise : un absentéisme divisé par deux et seulement deux cas déclarés de TMS en 2008, contre six en 2006, alors que le volume de poisson traité a progressé de 17%.

Ouest-France, 06/11/09

Actualités nationales



RSA. Les crédits alloués seraient amputés de 500 millions d'euros

Le Fonds national des solidarités actives (FNSA), financeur du RSA, devrait dégager un excédent de plus de 500 millions d'euros. Les dépenses liées au RSA auraient été en effet "sur-évaluées" pour 2010 et la commission des finances du Sénat a fait voter un amendement réduisant d'autant les crédits affectés au FNSA. Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives tente d'éviter le vote de cet amendement en séance plénière. Il espère que 50% des travailleurs pauvres toucheront le RSA en fin d'année et qu'ils seront 90% en juin prochain. Initialement, le gouvernement tablait sur 2,1 millions de bénéficiaires. Cette estimation est ramenée à 1,6-1,7 millions de personnes.

[Consulter le site dédié au RSA](#)

Les Echos, 09/11/09 ; Le Télégramme, 10/11/09



Travailleurs handicapés : un durcissement de la loi pour doper leur intégration

A partir du 1er janvier 2010, les entreprises de plus de 19 salariés qui n'auront pas, dans les trois dernières années, employé directement ou indirectement (sous-traitance, intérim) de personnes handicapées, verront tripler leur contribution à l'Agefiph. Cette nouvelle loi concernerait presque la moitié des entreprises françaises de plus de 20 salariés (40,4% en 2006).

La sévérité de l'Etat s'explique par la non-application de l'obligation légale faite aux entreprises d'employer 6% de travailleurs handicapés, malgré les aides et la contribution due à l'Agefiph (suivant la taille de l'entreprise, la pénalité peut atteindre 5000€ par an). Les entreprises d'au moins 20 salariés ont un taux moyen d'emploi de personnes handicapées de 2,9%. Et l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes handicapées est difficile : la durée de leur période de chômage est doublée par rapport à une personne valide.

Entre 2007 et 2008, les professionnels de l'insertion ont cependant enregistré un léger mieux avec une première baisse du chômage chez ces demandeurs d'emploi et avec la crise, leur taux de chômage a moins progressé que la moyenne nationale.

[En savoir plus, dans les Actualités du GREF Bretagne](#)

[Lire le dossier Handicap du ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la Ville](#)

Le Journal des Entreprises, 06/11/09 ; Ouest-France, 14/11/09



Relance du CV anonyme

Xavier Darcos, ministre du Travail, Eric Besson, ministre de l'Immigration, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi et Yazid Sabeg, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, ont donné le coup d'envoi, le 3 novembre, de l'expérimentation du CV anonyme, dans une cinquantaine de grandes entreprises.

[En savoir plus sur le CV anonyme, dans une précédente Revue de Presse du GREF Bretagne](#)

Le Monde, Le Télégramme, Ouest-France, 04/11/09



Rapport sur l'aide au reclassement des bénéficiaires du CTP

Réalisé par Philippe Dole, un rapport de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) épingle la qualité des prestations de Pôle Emploi concernant l'aide au reclassement des bénéficiaires de la Convention de reclassement personnalisé (CRP). La mise en oeuvre de l'accompagnement serait 2 ou 3 fois plus longue que pour le Contrat de transition professionnelle (CTP) et 22% des licenciés économiques concernés par la CRP ne seraient pas inscrits en suivi. L'enjeu est important puisque la CRP, qui concernait déjà 80 000 personnes en septembre 2009, ne cesse de voir le nombre de ses bénéficiaires s'accroître, allégeant ainsi le nombre de demandeurs d'emploi (les bénéficiaires de la CRP n'étant pas comptabilisés comme chômeurs). Pôle Emploi s'était vu confier cette tâche par l'Unédic : cette dernière, mécontente des résultats, ne souhaite régler que 80% de la facture que Pôle Emploi lui a présenté.

[En savoir plus sur le rapport Dole, sur le site des Echos](#)

Les Echos, 03/11/09